



Concession de service relative à
la mise à disposition, l'installation,
l'entretien la maintenance et
l'exploitation de mobilier urbain

Rapport du Maire
(article L1411-5 du CGCT)

Conseil municipal
du 18 octobre 2025

Plan de la présentation

- Introduction
- Analyse contractuelle
- Analyse technique
- Analyse économique
- Conclusion
- Equilibre économique du candidat pressenti
- Annexes

Introduction

Contexte

- Le marché public de fourniture et exploitation de mobiliers urbains liant l'Agglomération de Cergy-Pontoise et JCDecaux arrive à échéance le 08 juin 2025.
- Dans le cadre de sa compétence relative au transport, l'Agglomération de Cergy-Pontoise procède au renouvellement du service de mise à disposition et d'exploitation des abris-voyageurs et vélo libre-service sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- La Ville de Jouy le Moutier, compétente en matière d'information institutionnelle, prévoit la réalisation d'une procédure de concession de service relative à la mise à disposition et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires.
- Une consultation initiale de concession de mobilier urbain a été publiée par la Ville de Jouy le Moutier en date du 14 février 2025. Elle comprenait la mise à disposition, pose, entretien, maintenance, renouvellement de :
 - 24 à 30 planimètres de 2m² publicitaires ;
 - 6 planimètres de 2m² non publicitaires ;
 - 8 à 10 planimètres 8m² publicitaires ;
 - 4 panneaux d'affichage associatif de 4m² ;
 - 2 panneaux digitaux (publicitaires en variante) ;
- Suite à une procédure infructueuse et conformément à l'article L 3121-2 du Code de la Commande Publique, la Ville de Jouy le Moutier a consulté les opérateurs du secteur sur les mêmes caractéristiques de contrat ;
- A la date de dépôt des plis par les candidats (le 27 juin 2025), la société Philippe Védiaud Publicité a déposé une candidature.
- La Commission de Délégation de Service Public (DSP) a retenu la candidature du candidat VEDIAUD.

Contexte

- La Commission de délégation de service public s'est réunie une nouvelle fois afin de porter un avis sur l'offre le 10 juillet 2025. Au vu de l'avis de la commission, Monsieur le Maire a décidé de poursuivre avec le candidat en phase de négociation.
- La phase de négociation a eu lieu avec les étapes suivantes :

Phase	Date d'envoi de demande ou d'audition	Date de réponse des candidats imposés	Commentaire
Jeu de question	19/08/2025	26/08/2025	Le candidat a répondu dans les délais
Audition de négociation	02/09/2025		Le candidat était présent
Jeu de questions et demande d'offre améliorée	17/09/2025	30/09/2025	Le candidat a répondu dans les délais
Audition de négociation	22/10/2025		Le candidat était présent
Jeu de questions et demande d'offre améliorée	25/10/2025	05/11/2025	Le candidat a répondu dans les délais

Caractéristiques principales du contrat

- Durée de contrat : 12 ans ;
- Mobiliers urbains mis à disposition :
 - 24 à 30 planimètres de 2m² publicitaires ;
 - 6 planimètres de 2m² non publicitaires ;
 - 8 à 10 planimètres 8m² publicitaires ;
 - 4 panneaux d'affichage associatif de 4m² ;
 - 2 panneaux digitaux (**publicitaires en variante obligatoire**) ;
- Mise à disposition, pose, entretien, maintenance et renouvellement des mobiliers urbains ;
- Impression et pose de 12 campagnes format 8m² par an et de 30 campagnes de format 2m² ;
- Redevance assurant l'équilibre économique de l'offre ;
- Ajout, déplacement, dépose temporaire de mobiliers en cours de contrat ;
- Mise à disposition d'outils de suivi d'exploitation ;
- Fourniture de rapports annuels ;

Les négociations ont permis d'affiner les besoins de la collectivité sur les volets suivants :

- La variante relative à la publicité sur les panneaux numériques n'a pas été retenue ;
- Il a été demandé au candidat une variante limitant la densité de panneaux publicitaires sur les principaux axes avec une répartition plus équilibrée de l'affichage sur les quartiers de la ville.

Critères d'appréciation des offres

En application du règlement de consultation, les critères et sous-critères sont hiérarchisés.

Critère 1	Valeur technique - Qualité de service
Sous-critères	
Garanties offertes sur l'exploitation et la qualité du service (exigences de l'autorité concédante stipulées au titre II du projet du contrat de concession, notamment : fourniture, modalités et planning d'installation, entretien, nettoyage, maintenance et renouvellement, déplacements, moyens humains et matériels mis à disposition du service, impression et pose des affiches institutionnelles, outils de suivi du service, etc.)	
Qualités des mobiliers urbains (l'esthétique des mobiliers proposés et l'intégration à l'environnement, les caractéristiques techniques et technologiques, résistance, etc.).	
Qualité d'exposition de la communication institutionnelle (qualité de l'exposition des faces institutionnelles proposées par le candidat sur les planimètres, prestations complémentaires proposées par les candidats)	
Garanties offertes au regard du développement durable (gestion des déchets, produits d'entretien utilisés, traitement des impressions et affiches, consommations énergétiques, etc.)	

Critère 2	Valeur économique de l'offre
Sous-critères	
Proposition financière à la Ville : montant de redevance versée à la Ville	
Cohérence et équilibre de l'offre financière (structuration des recettes, détail des postes de charges et adéquation des charges avec le niveau des prestations proposées dans le mémoire technique)	
Compétitivité et pertinence des prix au Bordereau des prix unitaires (selon DQE)	

Méthodologie d'appréciation des offres

A++	Très satisfaisant : <ul style="list-style-type: none">• Description détaillée et pertinente des moyens humains et matériels et des procédures d'exploitation• Pertinence et forte technicité perçue des choix d'exploitation proposés• Force de proposition et capacité d'innovation• Excellente cohérence perçue entre les engagements pris et les moyens définis
A+	
A	
B	
C	Satisfaisant : <ul style="list-style-type: none">• Description détaillée et pertinente des moyens humains et matériels et des procédures d'exploitation• Pertinence et bon niveau de technicité perçue des choix d'exploitation proposés• Bon niveau de cohérence perçue entre les Engagements pris et les moyens définis
D	Acceptable : <ul style="list-style-type: none">• Thème traité mais les moyens et/ou procédures sont peu ou moyennement détaillés.• Contenu technique et choix d'exploitation standards.
E	
F	
Non traité	Insuffisant : <ul style="list-style-type: none">• Thème non traité ou simplement mentionné, sans aucune description des moyens ou procédures associées.• Inadéquation des choix et contenu.

Commentaire sur l'analyse des offres

- Les informations en bleu correspondent aux améliorations de l'offre

Analyse contractuelle

Analyse contractuelle

VEDIAUD : le projet de contrat a été négocié en cours de négociation afin de comprendre les propositions du candidat.

Critère 1 : Valeur technique

Critère 1 : Valeur technique

Exploitation du service

	VEDIAUD – base	VEDIAUD – variante
Installation, pose et dépose	<ul style="list-style-type: none">• Délai de 3 mois dès ordre de service (conforme au attentes)• Procédure complète et détaillée : tournée terrain, DT/DICT, fondation, pose et finition des sols (conformément au règlement de voirie), contrôle contradictoire sous 10 jours• Suivi de chantier via tableau de bord et portail Mairie, réunions hebdomadaires (présents Maxime Védiaud et Joaquim Baptista – responsable commande publique et responsable local du chantier)• Personnel : 8 personnels techniques dédiés à l’installation (salariés)• Matériels : véhicules adaptés (2 camions bennes et 2 camions grues)• Qualité des massifs à présenter (dimension, béton), respect de la norme Eurocode 2 NEF EN 1992 avec organisme certificateur externe (Socotec)	<ul style="list-style-type: none">• Offre identique à la base
Moyens humains d’exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Organisation du personnel technique d’exploitation avec équipes qui gèrent actuellement Cergy/Eragny/Osny/Vauréal. Pas de sous-traitance• 0,60 ETP en exploitation, 0,25 ETP en commercialisation, 0,05 ETP de management : total de 0,90 ETP affectés au contrat (ETP commercial élevé) – estimation cohérente	<ul style="list-style-type: none">• Offre identique à la base• 0,40 ETP en exploitation, 0,25 ETP en commercialisation, 0,05 ETP de management : total de 0,90 ETP affectés au contrat (ETP commercial élevé) – estimation cohérente (quantité de mobiliers inférieure justifiant moins de mobilisation de personnel)
Moyens matériels d’exploitation	<ul style="list-style-type: none">• EPI, 1 vélo triporteur électrique, véhicule électrique• Local à proximité Gouvieux (siège)• Outil de suivi de la maintenance « Maint’solution »	<ul style="list-style-type: none">• Offre identique à la base

Critère 1 : Valeur technique

Exploitation du service

Délais

Planning d'Installation « global »

- Phase de préparation de chantier (DICT, Modalité de dépose concessionnaire précédent, arrêtés municipaux, émission de l'ordre de service)
- Mise en place des massifs
- Installation (y compris finitions au sol et mise en service)
- Démontage du matériel existant
- Production / quantitatif

Rythmes de travail moyens

- **Mobiliers digitaux**
 - 3 massifs raccordés par jour par équipe
 - 6 mobiliers posés par jour
 - 8 finitions au sol par jour

- **Mobiliers 2m² et autres mobiliers**
 - 8 massifs raccordés par jour par équipe
 - 12 mobiliers posés par jour
 - 12 finitions au sol par jour

Le temps entre la dépose et la pose de chaque mobilier n'excèdera pas, suivant validation planning de dépose : 7 jours

	Notification	30 jours				60 jours				90 jours	
	Quantité	Mois 1				Mois 2				Mois 3	
Planimètres 2m2	30									24	6/finitions
										24	6
Planimètres 8m2	8									8/finitions	
										8	
Panneau d'affichage associatif de 4m2	4									4/finitions	
										4	
Panneau numérique d'information non publicitaire	2										2/finitions
										2	

Critère 1 : Valeur technique

Exploitation du service

VEDIAUD – base et variante

Nettoyage	<ul style="list-style-type: none">• Process complet (balisage, contrôle, nettoyage, traçabilité) dans un rayon de 2m autour du mobilier• 2 passages par semaine et dès que nécessaire, gros entretien toutes les 3 semaines• Suivi d'intervention sur terminal informatique (Maint'Solutions)
Maintenance préventive	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle mobilier 3 fois par semaine• Détail des opérations précisé : proposition complète• Contrôle électrique 2 fois par an• Changement de dalles des panneaux numériques en année 7 ou 8 (cohérent par rapport à la durée de vie de ces équipements)
Maintenance curative	<ul style="list-style-type: none">• Modalité de demande d'intervention par mail et/ou téléphone• Astreinte 7j/7, 24h/24 (pour la mise en sécurité)• Remise en peinture globale du mobilier à « mi-contrat » à mettre en œuvre par une tournée terrain permettant de constater l'état du mobilier avant/après• Délai d'intervention très satisfaisant justifié par la proximité des équipes et des ateliers• Stock maintenance légère : Cergy, maintenance lourde : siège (45mn)

Critère 1 : Valeur technique

Exploitation du service

Engagement de réactivité de la maintenance curative

	VEDIAUD
Retrait de graffiti, affiche sauvage, gravure	Dans l'heure
Mise en sécurité en cas de danger pour l'utilisateur (bris de verre, etc.)	Dans l'heure
Réparation légère *	Dans l'heure
Réparation lourde *	Dans les 2 heures
Remplacement de mobilier en cas de vandalisme ou accident (sans changement de massif)	12 heures ouvrées
Remplacement de mobilier en cas de vandalisme ou accident (avec changement de massif)	Dans les 5 jours
Panneau digital et logiciels associés – correction d'anomalies à distance	Dans l'heure (personnel interne formé)
Panneau digital et logiciels associés – maintenance sur site	Dans l'heure (personnel interne formé)
*Distinction réparations légères/lourdes	
Réparation légère	Pour une panne et/ou dégradation mineure : défaut système déroulant, bug écran LED, serrure cassée, bris de glace, tag
Réparation lourde	<p>Pour une panne et/ou dégradation majeure : panne moteur, porte arrachée, bloc LED cassé, toiture impactée</p> <p>Pour une dégradation lourde entraînant la destruction partielle du mobilier à réparer (sans remplacement complet avec réparation sur site).</p>

Critère 1 : Valeur technique

Exploitation du service

	VEDIAUD – base et variante
Suivi d'exploitation (outil et gouvernance)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi entretien et maintenance via Maint'solution (interne) • Reporting via plateforme Portail Mairie : demande d'affichage, demande d'intervention, données administratives, cartographie, données techniques • Reporting par tableau de bord via Portail Mairie • Exemple de rapport annuel fourni : basique • Réunion en mairie : une réunion technique et de pilotage tous les deux mois (responsable technique + services désignés par la Ville)
Impression et pose d'affiches institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes imprimées et posées conforme au contrat (30 campagnes) • Impression internalisée à Chaumontel (95) • Pose proposée les lundi, mardi ou mercredi (au choix de la Ville) • Accompagnement et formation à l'utilisation de l'outils de programmation de l'affichage (Salesforce) • Assistance à la création d'affiche : 52 campagnes par an inclus au contrat • Délai d'impression et pose : 5 jours pour les 2m² et 10 jours pour les formats 8m² (très satisfaisant) • Etude Affimétrie proposée par le candidat (pour la création de réseaux)
Outils de pilotage des panneaux numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Application Lumiplay (mises à jour logiciel incluses) • Formation à la programmation et hotline incluses dans l'offre • 52 créations d'affiches numériques par an incluses
Conception et impression de plan de ville format poche (au BPU)	<ul style="list-style-type: none"> • Format conforme aux attentes : 200x100 mm, format ouvert : 600x700 mm, papier couché moderne brillant 2 faces : 115g/m², impression quadrichromie RV, façonnage : 5 plis accordéons + 2 plis éco

Critère 1 : Valeur technique

Exploitation du service

VEDIAUD – Base et variante

Appréciation

A

Commentaire

Procédure de pose complète, délai d'installation cohérent par rapport aux attentes
Moyens d'exploitation adaptés, moyens humains et matériels justifiés et adaptés selon la quantité de mobilier
Délais d'entretien maintenance très fréquents et réactifs (avec astreinte)
Délai, processus d'impression et pose d'affiche institutionnelle rapides
Les moyens de suivi techniques sont présentés (application)
L'offre du candidat comprend des délais très courts (installation, curatif, impression) justifiés par une proximité des ateliers et des agents techniques (autres contrats à proximité)
Le candidat prévoit la remise en peinture si nécessaire et le renouvellement de panneaux numériques en cours de contrat ce qui est adapté à la durée du contrat

Critère 1 : Valeur technique

Qualité des mobiliers urbains

	VEDIAUD – base	VEDIAUD - variante
Planimètre de 2m²	<ul style="list-style-type: none"> • 26 planimètres avec publicité (quantité ajustée en négociation) planimètres 100% Ville (quantité ajustée en négociation) • Structure acier, profilés alu, éclairage LED 2 réglettes (avec horloge interne), ouverture par vérins à gaz, verre 10mm • Garantie 20 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques équivalentes à l'offre de base
Planimètre 8 m²	<ul style="list-style-type: none"> • 6 planimètres 8 m² - quantité ajustée en audition (-2 unités) (dont 4 déroulants) • 1 gamme : Accent • Structure acier, profilés alu, éclairage LED (12 tubes) avec horloge interne, ouverture par vérins à gaz, vitrage LMMA 14 mm • Hauteur sous caisson 2200 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques équivalentes à l'offre de base • 2 planimètres 8 m² - quantité ajustée en audition (dont 2 déroulants)
Panneaux d'affichage associatif de 4m²	<ul style="list-style-type: none"> • 4 panneaux • Gamme Accent • Structure acier, • Le candidat a adapté sa proposition pour être conforme aux attentes de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques équivalentes à l'offre de base
Panneaux numériques d'information	<ul style="list-style-type: none"> • 2 panneaux • Gamme Accent • Structure acier, profilé alu, éclairage LED, pitch 3mm, format d'affichage 2mm, luminosité de 12000cd/m² • Affichage d'image, texte et vidéo (format TEXT, JPEG, PNG, GIF, BMP, AVI, WMV, MPG, FLASH, SWF) • Connexion 3G/4HG, WIFI, fibre ou Ethernet 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques équivalentes à l'offre de base • 1 panneau
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseur : Arcomat, Lumiplay pour le mobilier numérique • Conforme PMR • Logo de la Ville sur chaque mobilier • Coloris personnalisables • Peinture Qualicoat (bord de mer), anticorrosion, peinture garantie 15 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques équivalentes à l'offre de base

Visuels des mobiliers

Planimètre 2m²



Visuels des mobiliers

Planimètre 8m²



Visuels des mobiliers

Panneau d'affichage associatif



Visuels des mobiliers

Panneau numérique



Critère 1 : Valeur technique

Qualité des mobiliers urbains

	VEDIAUD – base et variante
Appréciation	B
Commentaire	Mobiliers de qualité (aciers, verre sécurit, aluminium, peinture) 1 seule gamme proposée Les panneaux numériques sont de très bonne qualité (pitch 3) Les panneaux d’affichage administratifs sont conformes aux attentes de la collectivité

Critère 1 : Valeur technique

Qualité d'exposition

	VEDIAUD – base	VEDIAUD - variante
Exposition des affiches Ville et densité publicitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les cartographies sont en annexe • Répartition très satisfaisante de l’affichage publicitaire et institutionnel avec 1/3 de faces A 2m² et 4 faces A sur déroulant pour la collectivité en plus de 18 faces B • Le candidat accorde un renforcement de l’affichage institutionnel sur 3 semaines pour la communication d’événements majeurs de la Ville (50% des faces pub) • Sur 8m² : affiches institutionnelles sur 1 faces A déroulante, 1 face A et 5 faces B • Mise à disposition application citoyenne sur demande de la Ville (sans surcoût) • 4 campagnes extra-communales par an (Cergy, Yvelines, Normandie possibles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cartographies sont en annexe • Répartition très satisfaisante de l’affichage publicitaire et institutionnel avec 1/3 de faces A 2m² et 4 faces A sur déroulant pour la collectivité en plus de 18 faces B • Le candidat accorde un renforcement de l’affichage institutionnel sur 3 semaines pour la communication d’événements majeurs de la Ville (50% des faces pub 2m²) • Sur 8m² : affiches institutionnelles sur 2 faces A déroulantes et 2 faces B • Mise à disposition application citoyenne sur demande de la Ville (sans surcoût) • 4 campagnes extra-communales par an (Cergy, Yvelines, Normandie possibles) • La variante limite le nombre d’affichage publicitaire sur la commune

Critère 1 : Valeur technique

Qualité d'exposition

- Le candidat propose une affiche ville sur les faces déroulantes (en plus des publicités) augmentant substantiellement la visibilité des affiches ville (imprimées et posées par le concessionnaire par ailleurs) ;
- La répartition des faces pour l'affichage institutionnel et la publicité est équilibrée en base et en variante. La variante se distingue en diminuant la densité publicitaire sur la Ville.

	Nombre de panneaux 2m ² publicitaires	Nombre de mobiliers déroulants	Nombre de faces A ville	Nombre de face B ville	Nombre de face A + B Ville
Base	26	4	8	14	4
Variante					

	Nombre de panneaux 8m ² publicitaires	Nombre de mobiliers déroulants	Nombre de faces A ville	Nombre de face B ville	Nombre de face A + B Ville
Base	6	4	1	1	4
Variante	2	2	0	0	2

Critère 1 : Valeur technique

Qualité d'exposition

	VEDIAUD – base	VEDIAUD - variante
Appréciation	A	A+
Commentaire	Répartition équilibrée de l'affichage publicitaire et institutionnel avec renforcement temporaire pour 3 semaines par an. Application citoyenne et campagnes extra-communales incluses.	Répartition équilibrée de l'affichage publicitaire et institutionnel avec renforcement temporaire pour 3 semaines par an. Application citoyenne et campagnes extra-communales incluses. L'offre comprend une densité moindre de mobiliers urbains et de publicité par rapport à l'offre de base.

Critère 1 : Valeur technique

Développement durable

VEDIAUD – base et variante

Matériel et achats

- Mobilier avec matériaux recyclés à au moins 40% (acier 82%, aluminium 55%, etc.) et recyclables à 95%
- Fournisseurs français
- Peinture sans solvant
- Ciment décarboné

Entretien et nettoyage

- Nettoyage à l'eau de pluie
- Produits écologiques

Consommations électriques

- La Ville retient la proposition du candidat de ne pas rétroéclairer les planimètres
- Panneau photovoltaïque sur mobiliers inclus, mis en place sur demande sous réserve de l'emplacement du mobilier
- Achat d'énergie renouvelable
- Consommation très satisfaisante grâce à la baisse du nombre de mobiliers énergivores (notamment les panneaux 8m²) et l'absence d'éclairage sur 2m²

Autres

- Véhicules électriques pour l'exploitation du contrat
- Optimisation des tournées, écoconduite
- Impression d'affiches imprim'vert
- Tri des déchets
- Bilan carbone à l'échelle de la société
- Partenariat avec association planète urgence
- Chantier Clean

Appréciation

A

Commentaire

Plusieurs actions en faveur du développement durable (lavage à l'eau de pluie, matériaux recyclés et recyclables, éclairage LED, etc.)
 Consommation optimisée par la baisse du nombre de mobiliers énergivores et l'absence d'éclairage sur 2m²

Critère 1 : Valeur technique

Synthèse (sous critère hiérarchisés)

	VEDIAUD base	VEDIAUD variante
Exploitation du service	A	A
Qualité des mobiliers urbains	B	B
Qualité d'exposition	A	A+
Développement durable	A	A
APPRECIATION GLOBALE	A	A

Les offres sont globalement très satisfaisantes avec des moyens matériels et humains adaptés, des outils de suivi à disposition de la collectivité performants. L'offre comprend des modalités d'entretien et maintenance de mobiliers adaptés à la durée du contrat. Les mobiliers sont qualitatifs avec toutefois un choix limité concernant les planimètres. Le candidat propose une répartition de l'affichage institutionnel et publicitaire assurant une bonne visibilité de la communication institutionnelle.

L'offre en variante se distingue par une densité publicitaire moins importante sur les principaux axes de la ville.

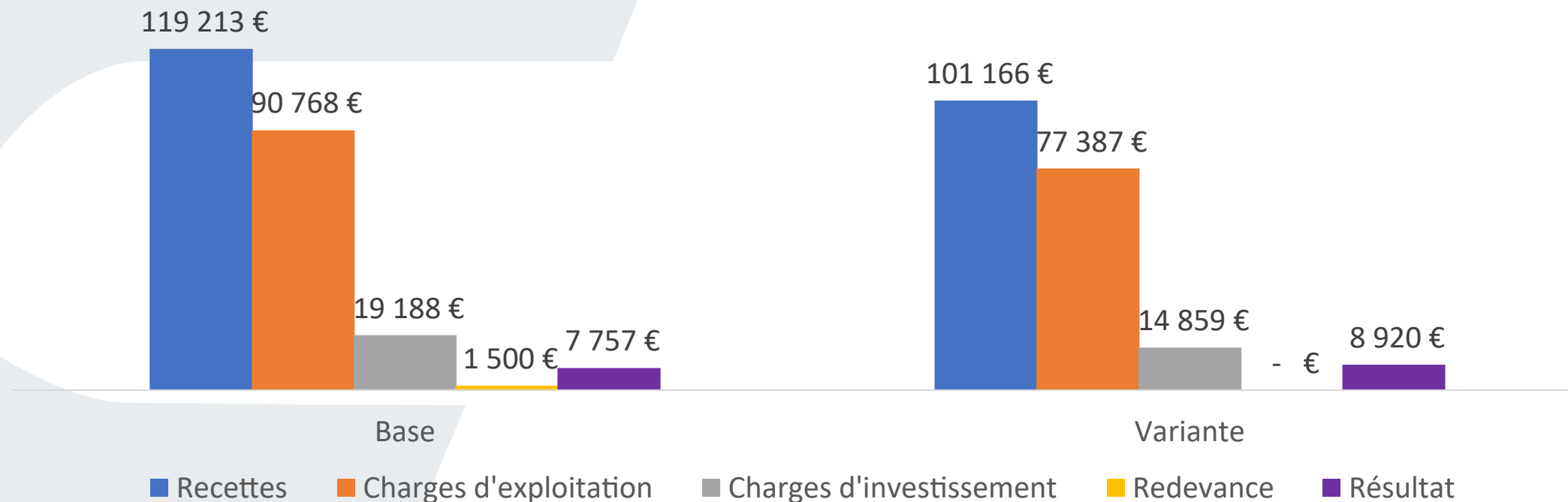
Critère 2 : analyse financière

Critère 2 : Analyse financière

Equilibre économique global

- **Offre de base** : une offre équilibrée avec une redevance annuelle limitée à 1 500€/an ;
- **Offre en variante** : une offre équilibrée sans redevance justifiée par une baisse de la quantité de faces publicitaires et des recettes afférentes.

Equilibre économique moyen par an



Critère 2 : Analyse financière

Redevance

	VEDIAUD base	VEDIAUD variante
Redevance fixe proposée	<ul style="list-style-type: none"> Montant de redevance marginal représentant 1% des recettes publicitaires (1 500€/an) 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de redevance s'expliquant part des recettes inférieures à l'offre de base (moins de faces publicitaires)

	VEDIAUD base	VEDIAUD variante
Appréciation	D	D

Critère 2 : Analyse financière

Cohérence financière de l'offre

	VEDIAUD - base	VEDIAUD - variante
Affichage commercial	<ul style="list-style-type: none"> • 7 commerciaux (5 nationaux, 2 locaux) • 30 faces 2m² commercialisées • 14 faces 8m² commercialisées • 0,25 ETP de commercialisation • 70% d'affiche temporaire sur format 2m² et 57% sur format 8m² (taux très satisfaisant) • 45 semaines d'affichages par an (certaines périodes ne sont pas commercialisées) • Part annonceurs locaux de 40% sur affichage temporaire et 30% sur longue conservation (taux correct) 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation commerciale identique à l'offre de base • 34 faces 2m² commercialisées • 6 faces 8m² commercialisées • 73% d'affiche temporaire sur format 2m² et 67% sur format 8m² (taux très satisfaisant)
Recettes totales /an	<ul style="list-style-type: none"> • 119 K€/an • Recettes par mobilier estimées selon les données internes dans le Val d'Oise 	<ul style="list-style-type: none"> • 101 K€/an • Recettes par mobilier estimées selon les données internes dans le Val d'Oise

Critère 2 : Analyse financière

Cohérence financière de l'offre

	VEDIAUD - base	VEDIAUD - variante
Charges d'exploitation	<p>90 k€/an</p> <ul style="list-style-type: none"> Personnel : 39K€/an (33% des recettes – ratio cohérent) Pièces de rechange de 8 K€/an (soit 2% des investissements) Renouvellement des 2 écrans numériques prévu Consommations électriques de 4,8€/an 21 K€/an d'autres dépenses (dont 4,7K€ d'impression d'affiches, 5K€ de location et 6,8K€ de véhicule) Frais généraux de 4K€/an soit 3% (montant optimisé) 	<p>77 k€/an</p> <ul style="list-style-type: none"> Personnel : 33K€/an (33% des recettes – ratio cohérent) Pièces de rechange de 8 K€/an (soit 2% des investissements) Renouvellement d'1 écran numérique prévu Consommations électriques de 2,6K€/an 18 K€/an d'autres dépenses (dont 3,6€ d'impression d'affiches, 5K€ de location et 5,5K€ de véhicule) Frais généraux de 4K€/an soit 4% (montant optimisé)
Charges d'investissements	<p>19 K€/an (15% des recettes)</p> <ul style="list-style-type: none"> Coût total de la pose : 31 k€ Mise à disposition de 179 K€ : prix unitaires réduits notamment les 8m² Dépose de 20 K€ : prix unitaires proches des coûts de pose (comprend la destruction du massif béton) Pas de charges financières imputées au contrat 	<p>15 K€/an (13% des recettes)</p> <ul style="list-style-type: none"> Coût total de la pose : 24 k€ Mise à disposition de 137 K€ : (moins de 8m² et numérique expliquant l'écart) Dépose de 17 K€ : prix unitaires proches des coûts de pose (comprend la destruction du massif béton) Pas de charges financières imputées au contrat
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> 7,8 K€/an soit 7% des recettes (ratio ajusté en négociation) 	<ul style="list-style-type: none"> 9K€/an soit 9% des recettes (ratio ajusté en négociation)

Critère 2 : Analyse financière

Cohérence financière de l'offre

	VEDIAUD - base	VEDIAUD - variante
Appréciation	B	B
Commentaire	<p>Une offre économique globalement détaillée</p> <p>Estimation de recettes globalement cohérente au regard des qualités d'implantation et des faces affectées à la publicité</p> <p>Charges d'exploitation explicitées et ajusté selon les évolutions de prestations et mobiliers attendus en négociation</p> <p>Charges d'investissement ajustées en négociation avec des tarifs attractifs</p> <p>Des charges indirectes optimisées (frais généraux réduits, absence de charges financières et résultat cohérent)</p>	<p>Une offre économique globalement détaillée et tenant compte des différences techniques avec l'offre de base</p> <p>Estimation de recettes globalement cohérente au regard des qualités d'implantation et des faces affectées à la publicité</p> <p>Charges d'exploitation explicitées et ajusté selon les évolutions de prestations et mobiliers attendus en négociation</p> <p>Charges d'investissement ajustées en négociation avec des tarifs attractifs</p> <p>Des charges indirectes optimisées (frais généraux réduits, absence de charges financières et résultat cohérent)</p>

Critère 2 : Analyse financière

Bordereau des prix unitaires

	VEDIAUD base et variante
Coût de dépose, déplacement	<ul style="list-style-type: none"> DQE : montant en cohérence avec les coûts de pose et dépose en début de contrat 4 Planimètre 2 m² : 3,6 k€ 1 Panneau digital : 2,5K€ 1 Planimètre 8 m² : 2,8K€ 2 Panneau affichage associatif : 1 K€
Ajout mobilier en cours de contrat	<ul style="list-style-type: none"> Ajout mobilier publicitaire : augmentation de la redevance (notamment en cas de mobilier déroulant) Ajout mobilier non publicitaire : impact économique supérieur à la redevance proposée dès le 1^{er} mobilier installé (compensation à verser par la collectivité)
Suppression de mobilier en cours de contrat	<ul style="list-style-type: none"> Suppression de mobilier publicitaire : baisse de la redevance (effet miroir avec l'ajout) Suppression de mobilier non publicitaire : augmentation de la redevance (effet miroir avec l'ajout)
Conception et impression de plan de ville	<ul style="list-style-type: none"> Absence de montant au BPU
Actualisation	<p>Choix des indices de formules d'actualisation cohérents</p> <ul style="list-style-type: none"> Pose, déplacement/dépose temporaire de mobilier : 15% fixe + 85% coût salaire Industries mécaniques et électriques Impression de plan de ville de poche : 10% + 45% Salaires et charges – Tous salariés - Information, communication + 45% Industrie Papier et carton Mise à disposition de mobiliers supplémentaire : 10% + 45% coût salaire Industries mécaniques et électriques + 45% Produits sidérurgiques en acier

Critère 2 : Analyse financière

Bordereau des prix unitaires (ajout-suppression de mobiliers)

Impact économique par an pour la collectivité

	Type de mobilier	Impact financier HT [F]
AJOUT	Planimètre 2m ² fixe	267,09 €
	Planimètre 2m ² déroulant	1 042,93 €
	Panneau digital non publicitaire	-2 950,00 €
	Panneau digital mixte (pub/institutionnel)	1 050,00 €
	Panneau d'affichage municipal	-1 580,83 €
	Planimètre 8m ² fixe	796,00 €
	Planimètre 8m ² déroulant	2 100,17 €
SUPPRESSION	Planimètre 2m ² fixe	-267,09 €
	Planimètre 2m ² déroulant	-1 042,93 €
	Panneau digital non publicitaire	2 950,00 €
	Panneau digital mixte (pub/institutionnel)	-1 050,00 €
	Panneau d'affichage municipal	1 580,83 €
	Planimètre 8m ² fixe	-796,00 €
	Planimètre 8m ² déroulant	-2 100,17 €

Impact financier négatif : coût annuel à la charge de la collectivité

Impact financier positif : redevance pour la collectivité

Critère 2 : Analyse financière

Bordereau des prix unitaires

	VEDIAUD base et variante
Appréciation	B
Commentaire	BPU d'opération de pose/dépose attractif et en adéquation avec les coûts de génie civil des installations en début de contrat. Evolution des quantités de mobiliers avec impact économique cohérent Formules d'actualisation cohérentes (choix des indices)

Critère 2 : Valeur économique

Synthèse (sous critère hiérarchisés)

	VEDIAUD - base	VEDIAUD - variante
Redevance	D	D
Cohérence du CEP	B	B
BPU	B	B
APPRECIATION GLOBALE	C	C

L'offre financière est équilibrée en base comme en variante avec une redevance symbolique en base représentant 1% des recettes publicitaires (expliquée par le coût d'exploitation et d'investissement de mobiliers non publicitaires et la mise à disposition de faces pour la communication de la ville).

Le candidat a justifié ses estimations financières qui sont cohérentes par rapport à la qualité du service proposée.
La proposition de BPU est cohérente.

Conclusion

Conclusion – synthèse des appréciations des offres initiales (critères hiérarchisés)

Pour mémoire, il est proposé de porter les appréciations suivantes aux offres de base et variante (sur la base des critères énoncés au règlement de la consultation). Les critères sont hiérarchisés.

	VEDIAUD - base	VEDIAUD - variante
Critère technique	A	A
Critère économique	C	C
APPRECIATION	B+	B+

Conclusion – synthèse des appréciations des offres finales

Les offres en base et en variante du candidat VEDIAUD sont qualitatives mais l'offre en variante est particulièrement équilibrée et adaptée aux besoins et attentes de l'Autorité Concédante au regard des deux critères hiérarchisés :

- Sur le plan technique : le candidat propose des mobiliers de qualité. Les moyens humains et matériels sont très satisfaisants au regard des attentes en matière de travaux d'installation et d'exploitation courante. Le candidat fournit un extranet très satisfaisant. Sa proposition relative à la qualité d'audience de la communication institutionnelle est très satisfaisante. Il propose par ailleurs différentes actions en faveur du développement durable (nettoyage à l'eau de pluie, matériaux réemployables, véhicules électriques, etc.). La variante se distingue de l'offre de base par une densité publicitaire moins importante avec toutefois un seul panneau numérique afin de conserver un équilibre économique.
- Sur le plan économique le candidat fait des propositions équilibrées sans demande de contribution à la collectivité, l'offre de base comprend une redevance symbolique de 1500€. Il a justifié ses estimations financières et les a ajustées en cours de négociation. La proposition de montant des opérations courantes au BPU (déplacement, dépose, plan) est satisfaisante.

Proposition de Monsieur le Maire :

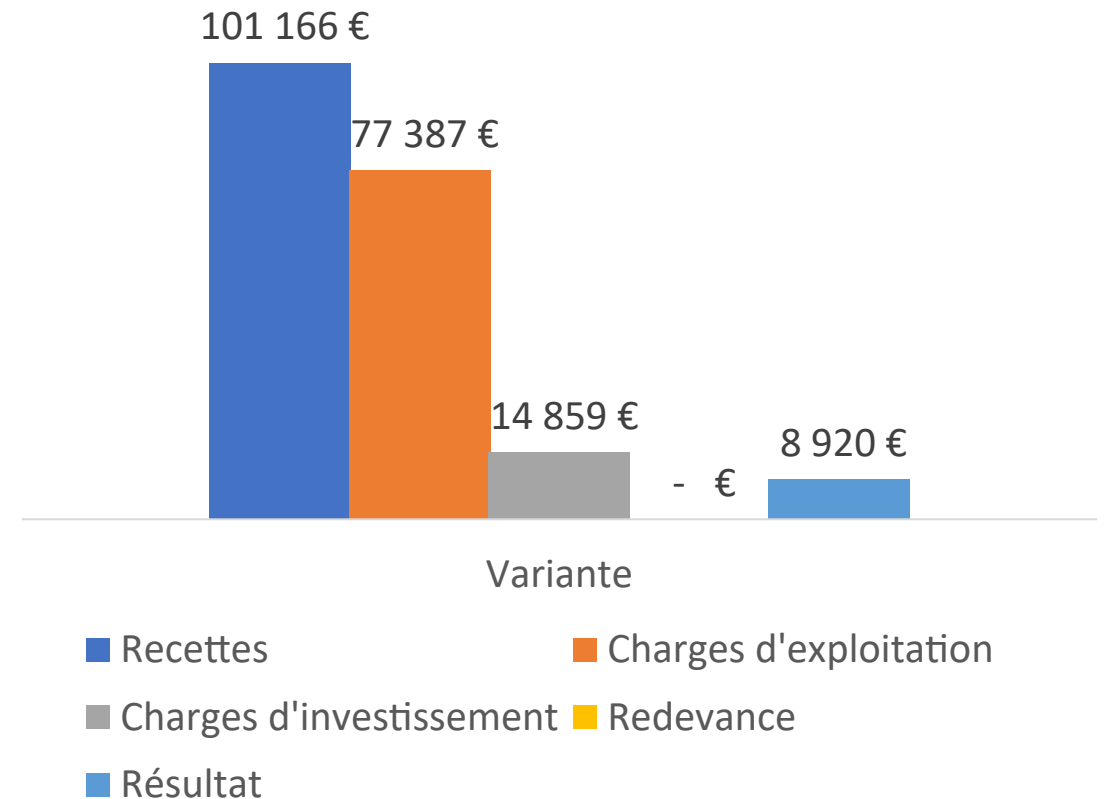
Eu égard aux points faibles et forts des offres, aux résultats des négociations, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre en variante du candidat VEDIAUD qui apparaît la meilleure au regard de l'avantage économique global pour la Collectivité, sur la base des critères définis dans le règlement de la consultation.

Equilibre économique du candidat pressenti

Equilibre économique du contrat avec le candidat pressenti

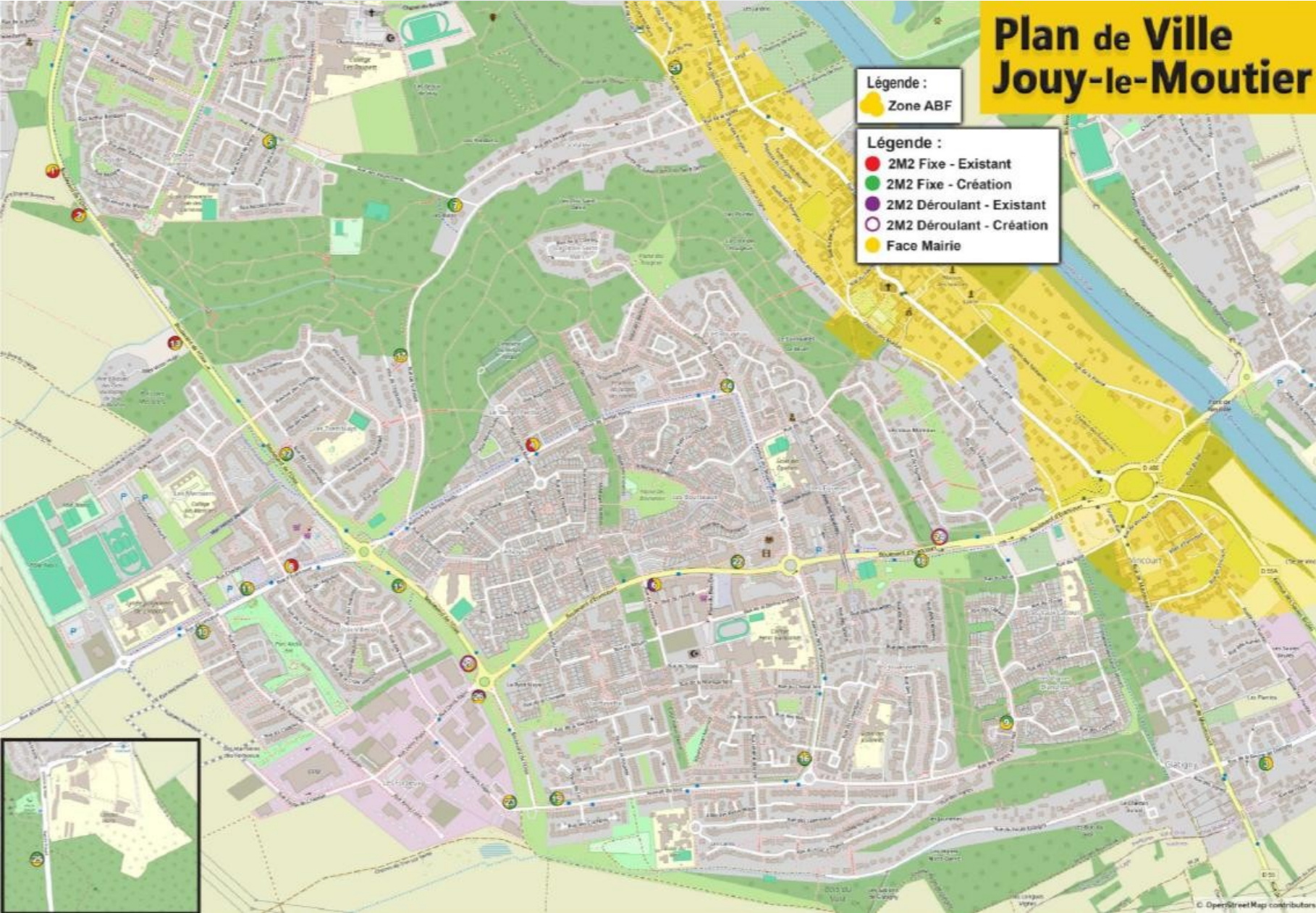
- Durée du contrat : 12 ans
- Périmètre et prestations prévues : indiqués au projet de contrat annexé au présent rapport
- Recettes prévisionnelles moyenne par an : 101K€/an
- Charges moyennes par an du concessionnaire : 92K€/an

Equilibre économique moyen par an



Annexe

Cartes des implantations offre de base – 2m



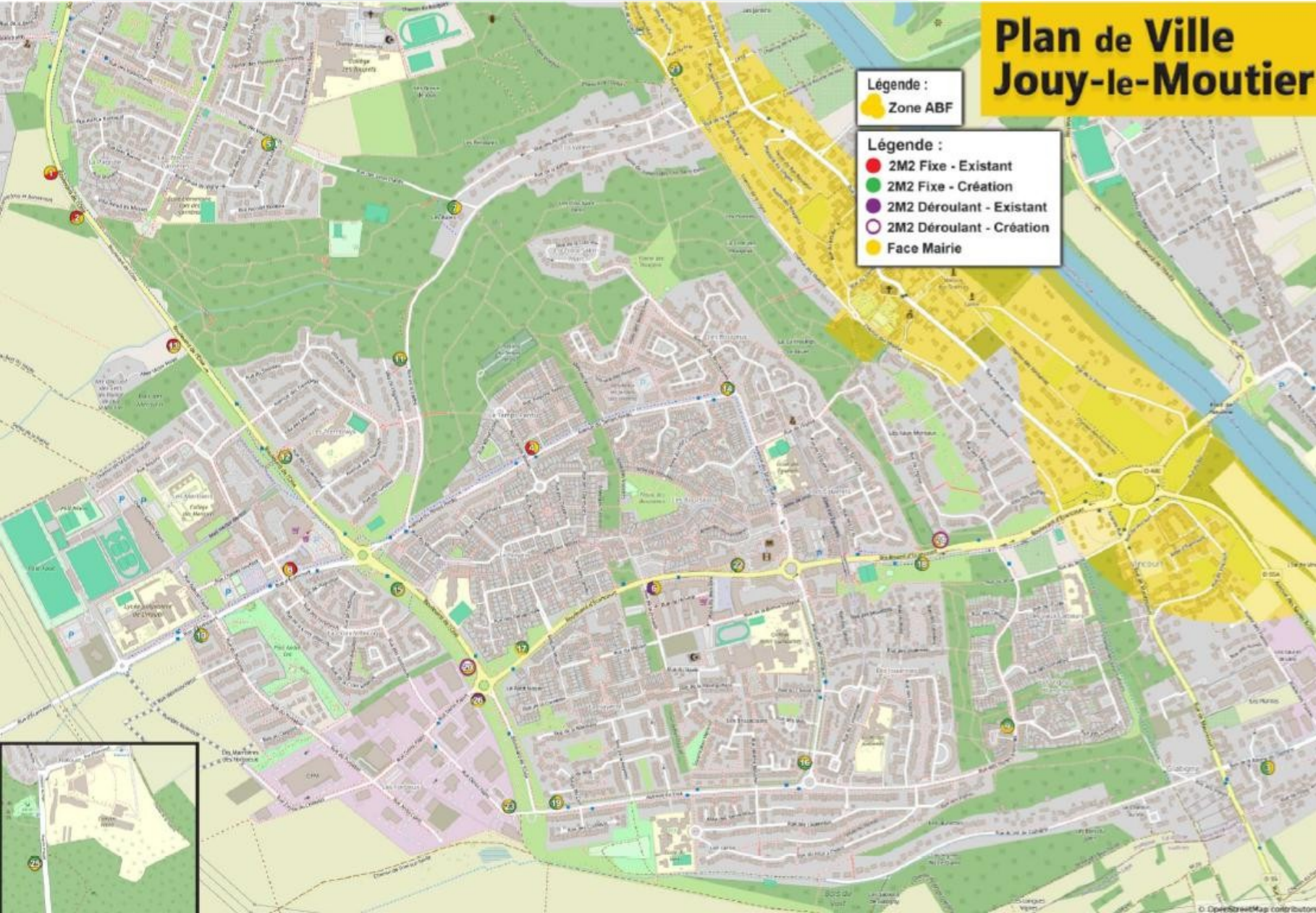
- 26 planimètres 2m² dont 19 nouveaux emplacements
- Boulevard Ecancourt: 4 mobiliers
- Boulevard de l'Oise : 7 mobiliers
- Attention au mobilier 25 au sud ouest hors agglomération

Cartes des implantations offre de base – 8m



- 6 planimètres 8m² sur emplacements existants
- Boulevard Ecancourt: 4 mobiliers
- Boulevard de l'Oise : 3 mobiliers

Cartes des implantations variante – 2m



- 26 planimètres 2m² dont 19 nouveaux emplacements
- Boulevard Ecancourt: 5 mobiliers
- Boulevard de l'Oise : 7 mobiliers
- Attention au mobilier 25 au sud ouest hors agglomération

Cartes des implantations variante – 8m



- 2 planimètres 8m² sur emplacements existants
- Boulevard Ecancourt: 1 mobiliers
- Boulevard de l'Oise : 1 mobiliers